STRATEGIE REGIONALE D'INNOVATION
Spécialisation intelligente

COMPTE-RENDU DE REUNION
COMITE DE PILOTAGE SRI-SI
DU 13/10/2014

EMETTEUR : PICARD CHRISTINE
DATE : 21/10/2014

PRESENTS :

NOM	PRENOM	STRUCTURE	Signature	
ARCAMONE	Jean	ARDI Rhône-Alpes	présent	
MAURIN-PERRIER	Philippe	ARDI Rhône-Alpes	présent	
PEYRELONGUE	Arnaud	BPIFRANCE	présent	
ALLIER	Florence	C2A	présente	
BOSSON	YVES	C2A	présent	
POURCHAURE	Thomas	CCIR	présent	
ZAREMBOWITCH	Serge	CG 42	présent	
VIAL	Jean Pierre	CG 73	présent	
MONTEIL	Christian	CG74		excusé
AMPRINO	Cyril	CGPME RA	présent	
BOUVIER	Bruno	CGT RA	présent	
BOUABDALLAH	Khaled	COMUE LYON-ST ETIENNE	présent	
CHANAS	Martine	COMUE LYON-ST ETIENNE	présente	
CHAREYRE	Laure	CRESS Rhône-Alpes	présente	
LOIS	Julien	CRESS Rhône-Alpes	présent	
EURY	Simon-Pierre	DIRECCTE	présent	
GAHIGI	Agnès	DRRT	présente	
JULLIAN	Sophie	DRRT	présente	
KRETZSCHMAR	Cyril	Région Rhône-Alpes	présent	
LAIGLE	Guillaume	Grand Lyon	présent	
FERRARI	Christophe	Grenoble Alpes Métropole		excusé
FRADIN-VOISIN	Gabriel	Grenoble Alpes Métropole	présent	
BRISSAUD	Daniel	INP Grenoble		excusé
FLEX	Stéphane	MEDEF Rhône-Alpes	présent	
GAUD	Bernard	MEDEF Rhône-Alpes		représenté
BERGER	Anne	Région Rhône-Alpes	présente	
BOUCHER	Hubert	Région Rhône-Alpes	présent	
GAFFIOT	Frédéric	Région Rhône-Alpes	présent	
GAGNAIRE	Jean-Louis	Région Rhône-Alpes	présent	
GIBOUDAUD	Stéphane	Région Rhône-Alpes	présent	
PERET	Valéry	Région Rhône-Alpes	présent	
PICARD	Christine	Région Rhône-Alpes	présente	
PUTHOD	Christiane	Région Rhône-Alpes		excusée

ORDRE DU JOUR

- BILAN DE LA PREMIERE ANNEE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SRI-SI
- PERSPECTIVES POUR 2015
- ARTICULATION SRI-SI / PO / CPER

RELEVE DES DISCUSSIONS ET DECISIONS

Bilan de la première année de mise en œuvre de la SRI-SI

Après un rappel sur le caractère particulier de l'année **2014**, qui est **une année de mise en place** tant des dispositifs que des groupes de travail, il est proposé de balayer les avancées en termes de mise en œuvre opérationnelle de la SRI-SI sur les volets suivants :

- Les axes horizontaux
- Les DSI
- La communication
- Le suivi budgétaire
- Le suivi / évaluation
- La gouvernance

Axes horizontaux

Dans le cadre des 4 axes sur lesquels il y avait une antériorité à la SRI-SI, des évolutions de dispositifs de la Région Rhône-Alpes ont été mises en œuvre :

- Concernant l'accompagnement à **l'innovation technologique**, 4 nouveaux règlements rentrent en vigueur sur :
  - les aides aux projets de R&D mobilisant les KETs (technologies clés),
  - les installations technologiques mobilisables par les entreprises,
  - les projets collaboratifs de R&D,
  - les outils de l'innovation centrée sur l'expérimentation et les usages

  Ces dispositifs visent à améliorer l'environnement de RDI mobilisable par les entreprises et améliorer la capacité des entreprises à mettre sur le marché des produits, procédés, services innovants.

- En termes de soutien à la **création d'entreprises innovantes**, le dispositif INOVIZI 2 a été lancé en juin 2014 lors du Salon des Entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes. Le fonds d'amorçage technologique R2V est lancé depuis 1 an.

- Pour accompagner la **croissance des TPE, PME & ETI**, certains modules du plan PME sont en cours d'évolution pour intégrer les nouvelles approches SRI-SI. Le Plan Régional Usine du Futur a été lancé le 3 juillet 2014 lors de la journée Confluence PME. Sur ce sujet les Régions sont aujourd'hui en attente de clarification de la part de la DGE sur les modalités de déploiement, et notamment au niveau territorial, des 34 plans industriels.

- L'accompagnement des entreprises sur la **transition environnementale de l'économie** va s'opérer via un dispositif INNOV'R 2 recentré sur de l'ingénierie financière (avance remboursable, prêts) et à travers les livrables de la Stratégie régionale d'économie circulaire en cours de formalisation.

Sur les 4 axes en émergence, des plans d'actions SRI-SI et dans certains cas des dispositifs, sont en cours de construction.

- Afin d'améliorer le taux de participation des rhônalpins aux **Projets européens** et à Horizon 2020, le groupe de travail a mis en place un réseau régional de compétences (universités, écoles…) pour une meilleure diffusion-mutualisation de l'info, et la construction d'une offre de services aux PCN. Un volet « Europe » est également travaillé dans chaque DSI : identification des partenariats, traitement en avance de phase des appels à projets européens…

Le Vice-Président Jean-Louis Gagnaire insiste sur les enjeux d'une meilleure présence des acteurs rhônalpins dans des projets européens et la nécessité de sortir de la mobilisation exclusive des fonds nationaux (FUI, ANR, PIA).

Laure Chareyre soulève un problème réglementaire en France, qui oblige à la mise en concurrence dès le premier euro, sur des prestations très simples. Ce type de réglementation, peut être un frein à l'engagement des acteurs dans des projets européens.

Sophie Jullian mentionne la nécessité de ne travailler que sur quelques priorités dans le volet Europe des DSI, afin d'éviter de s'éparpiller. Philippe Maurin-Perrier confirme la nécessité d'aller dans le détail vis-à-vis de la Commission, sur des points ciblés, avec des idées très concrètes de projets. Il faut cependant trouver en région les gens qui peuvent porter ces messages précis à Bruxelles. Jean-Louis Gagnaire ajoute que la Commission scrute désormais la cohérence de tout projet envisagé par des acteurs rhônalpins avec la SRI-SI.

- **Innovation par les usages** et territoires d'expérimentation : un chargé de mission ARDI dédié a été recruté, notamment pour travailler la structuration de l'offre régionale d'accompagnement (living labs et fab labs). Un travail de sensibilisation des entreprises aux approches usage est également en cours.

- Le sujet de **l'achat public d'innovation**, qui est une préoccupation forte aux niveaux européen et national (transposition de la directive européenne en cours), est également un sujet qui mobilise fortement les collectivités territoriales rhônalpines. Un groupe de travail régional a été mis en place et permet d'avancer collectivement sur le sujet (évolution de la pratique d'achat public, rencontre avec les entreprises innovantes, etc.) Une première conférence régionale de sensibilisation a eu lieu en mai au siège de la Région et a lancé la dynamique.

- Afin d'accompagner l**e développement du plan d'action de l'axe innovation sociale**, un espace régional de concertation de l'innovation sociale a été créé. Il s'agit ici d'inventer de nouveaux produits et services pour satisfaire des besoins peu ou mal comblés par le marché (approche de l'économie sociale et solidaire). Il s'agit également de favoriser les projets socialement innovants dans l'entreprise, pour placer l'humain au cœur du système économique. (ex : ressources humaines, gestion des compétences, responsabilité sociale de l'entreprise).

Bruno Bouvier (CGT) mentionne qu'en termes d'innovation sociale, la sécurisation des salariés dans leur emploi doit être la priorité. Jean-Louis Gagnaire rappelle que la Région Rhône-Alpes est la seule en France à avoir obtenu l'ouverture d'un axe dans le P.O FSE sur la sécurisation des parcours professionnels (OT 8.5).

Les DSI

La mise en place des groupes de pilotage par DSI est effective. Ils se sont réunis 3 à 4 fois dans chaque DSI et ont entamé un travail sur les projets en émergence et le volet Europe (identification des partenaires européens, anticipation des appels à projets,…). Un travail pilote de cartographie des compétences a eu lieu dans le DSI 5, et a vocation à se diffuser dans tous les DSI. Enfin, des premiers groupes projets ont été lancés dans quasiment chaque DSI.

Au-delà de la participation déjà effective d'universitaires et de chercheurs dans les groupes de pilotage des DSI (notamment les ARCs), Khalled Bouabdallah (Président COMUE Lyon – Saint-Etienne) insiste sur la nécessité d'une présence de représentants désignés par les 2 COMUES. Frédéric Gaffiot (RRA – DEFI3S) indique qu'un courrier allant dans ce sens est à la signature du Pdt Queyranne. Jean-Louis Gagnaire souligne l'effort de coordination à produire par les COMUES, dans une région où il y a beaucoup d'établissements universitaires.

Hubert Bouchet (RRA - DGA) souligne également l'importance de traiter des enjeux de compétences et de formation au sein des DSI, pour assurer le lien entre dynamique d'innovation et situation des salariés dans leur exercice professionnel.

La communication

Une charte graphique dédiée à la SRI-SI vient d'être créée. 2014 a aussi vu la mise en place effective du site Internet dédié à la SRI-SI, qui va être complètement réorganisé d'ici la fin de l'année pour mieux accueillir et renseigner les entreprises. Deux documents « papier » sont en cours d'élaboration :

- Un guide SRI-SI pour les entreprises : il va répertorier l'ensemble des dispositifs et les contacts utiles aux entreprises qui souhaitent travailler l'une des thématiques portées par les axes horizontaux, ou qui souhaitent développer des projets collaboratifs dans le cadre des DSI.
- Une plaquette de présentation de la SRI-SI, qui a vocation à présenter l'essentiel de la stratégie à l'ensemble des partenaires. Très visuelle, elle permettra une appropriation rapide des thématiques de travail portées par la SRI-SI. Une version sera éditée en anglais.

Enfin, l'événement annuel de la SRI-SI est organisé le 03/11 prochain au siège de la Région) et sont intitulé reprend la « baseline » de la communication SRI : « *Rhône-Alpes, accélérateur d'innovation* ».Cette demi-journée est destinée à tous les aacteurs de l'innovation qui constituent l'écosystème rhônalpins et les invite à prendre connaissance des avancées en 2014 et à participer à des ateliers thématiques pour donner leur avis et contribuer à la mise en œuvre des plans d'actions sur 6 des 8 axes horizontaux.

Les Rendez-vous Carnot ont également été l'occasion pour l'ARDI de communiquer sur la SRI-SI.
La Salon POLLUTEC qui relève désormais de la délégation au développement économique à la Région Rhône-Alpes sera également l'occasion de communiquer sur 4 DSI :

- DSI 2 : procédés industriels et usine eco-efficiente
- DSI 3 réseaux et stockages d'énergies
- DSI 4 : bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique
- DSI 5 : technologies et systèmes de mobilité

Suivi budgétaire

Un suivi des engagements budgétaires régionaux a été mis en place dans le logiciel de gestion des subventions de la Région. Il permet de tracer l'affectation des fonds régionaux à la SRI-SI dans le détail (axes, DSI). Par extrapolation des chiffres 2014, un premier prévisionnel 2015 de mobilisation des fonds Région au profit de la SRI-SI est établi à 77 M€ *a minima*.

Un travail similaire de suivi de la consommation des fonds FEDER FSE qui sont liés à la SRI-SI est en cours.

Suivi évaluatif

La Commission européenne a des attentes fortes sur ce volet du déploiement des SRI-SI, avec le souci que les stratégies puissent en cours de programmation (2014-2020) « corriger le tir » si les orientations prises en 2013-2014 ne produisent pas les effets escomptés. Ainsi, les Régions doivent se doter de systèmes de suivi assez fins pour pouvoir réallouer les fonds sur des activités émergentes sur lesquelles un soutien de la puissance publique serait pertinent.

A cette fin, le référentiel d'évaluation de la SRI-SI Rhône-Alpes est en cours de finalisation. La mise en place des indicateurs de suivi également :

- Indicateurs de réalisation et de résultat appliqués au plan d'actions (Axes et DSI)
- Indicateurs d'impact en cours de sélection (cohérence recherchée avec les indicateurs P.O FEDER FSE).

Gouvernance

L'ensemble des instances de gouvernance est en place. Le Vice-Président Jean-Louis Gagnaire rappelle que Rhône-Alpes a déployé sa gouvernance sur un standard européen, en étant la seule Région en France à associer les organisations syndicales à son comité de pilotage.

Le Vice-Président présente en outre la Commission de suivi, qui sera mise en place fin 2014, pour permettre aux élus régionaux, aux organisations syndicales et aux membres du CESER, de participer à la mise en œuvre de la SRI-SI. Elle viendra remplacer le comité PERIC, qui suivait le financement des projets collaboratifs de R&D des pôles de compétitivité (FUI).

Bruno Bouvier (CGT) expose son souhait que le Comité de pilotage devienne une instance centrale dans laquelle les points durs, stratégiques, liés aux grands enjeux de l'industrie en Rhône-Alpes, soient abordés. Jean-Louis Gagnaire confirme que le COPIL a vocation à devenir un lieu d'échanges et d'alerte des uns et des autres pour alimenter les réflexions au niveau régional. Pour le prochain COPIL, il propose que les problématiques soient listées en fonction des demandes et contributions des participants. Il souhaite que le COPIL devienne plus interactif, pour impulser les changements requis. Pour Cyril Kretzschmar, la question du mode de faire ensemble est importante, même si l'on sent qu'avoir un lieu de construction stratégique collective avec des partenaires si différents et si nombreux ne sera pas forcément facile. Sur l'innovation sociale, par exemple, qui traite d'enjeux sociaux et sociétaux (la façon dont les stratégies industrielles apportent une réponse aux besoins des citoyens de Rhône-Alpes et les choix collectifs de construction sociétale) on imagine de nouveaux moyens de faire, mais le COPIL n'est pas forcément l'instance adaptée.

PERSPECTIVES POUR 2015

En 2015, le travail dans les 8 axes horizontaux consistera à déployer le plan d'actions formalisé en 2014 et les dispositifs rénovés ou créés pour soutenir les projets des entreprises rhonalpines. Une attention particulière sera également portée à l'organisation de la transversalité avec les DSI. Chaque axe a pratiquement déjà identifié les DSI avec lesquels il sera prioritaire de conduire des actions pilotes.

Cyril Kretzschmar insiste sur ces croisements nécessaires entre les axes et les DSI. Ce sera un effort exigeant en termes de méthode de travail, mais c'est un enjeu très fort pour traduire effectivement notre vision très large de l'innovation pour répondre aux enjeux sociétaux.

Dans les groupes de travail des DSI, en 2015, l'accent va être mis sur l'émergence des premiers projets (notamment européens) et leur accompagnement jusqu'à la phase de financement (appels à projets, subventions). Par ailleurs, la communication et la promotion des atouts régionaux autour des 7 DSI seront également un sujet de travail.

En matière de communication, un travail de visibilité nationale et européenne de la SRI-SI sera entamé. Le document présenté le 3/11 sera traduit en anglais. Un travail important de communication en direction des entreprises va également être mené. Il s'appuiera sur le « mode d'emploi de la SRI-SI », un guide qui présente tous les dispositifs et les contacts pertinents pour les entreprises qui souhaitent innover. Enfin, le site Internet va être complètement revu, pour mieux s'adresser aux entreprises et laboratoires.

Un suivi fin des engagements budgétaires des fonds régionaux et européens sera opéré, de manière à pouvoir appréhender le déploiement de la SRI-SI et de ses actions.

Concernant le suivi évaluatif, le choix des indicateurs sera finalisé et une première « récolte » réalisée. Le référentiel d'évaluation et les indicateurs pourront être modifiés à la lumière de la cette première analyse.

Articulation SRI-SI / PO / CPER

Stéphane Giboudaud (RRA – 2D2E) et Sophie Jullian (DRRT) expliquent l'état actuel des travaux du CPER. Les discussions sont toujours en cours et le mandat du Préfet n'est pas connu.

Si l'on ne sait encore rien sur les montants de financement, sur la méthode en revanche, Sophie Jullian explique que la préparation du volet innovation – recherche du CPER a été menée selon l'architecture de la SRI-SI. Les deux exercices (SRI et CPER) sont donc entièrement articulés. Elle rappelle qu'il est en effet nécessaire de passer d'une logique de guichet à une logique de projets. Le CPER a permis d'engager une réflexion sur les outils déjà disponibles pour la recherche et l'innovation en Rhône-Alpes et sur ceux qui manquent pour pouvoir faire émerger les projets de R&D dans le cadre des DSI. Le pilotage de l'intelligence collective en matière de recherche par les 2 COMUES est de ce point de vue là, nécessaire. Stéphane Giboudaud (RRA – 2D2E) confirme que la SRI-SI est bien la trame intellectuelle pour le P.O, les candidatures au PIA, le CPER, et les financements de la Région en matière d'innovation.

Khaled Bouabdallah (COMUE LYON SAINT ETIENNE) insiste sur le fait que ce travail du CPER, mené par les universitaires pour la première fois en partenariat avec les pôles de compétitivité, a donné de bons projets et qu'il faut désormais travailler aux moyens de les soutenir et les financer. Le Vice-Président Jean-Louis Gagnaire comprend cette inquiétude des porteurs, même s'il n'est pas inquiet pour les candidatures rhônalpines aux appels à projets nationaux. Concernant l'éventualité que certaines Régions soient dépositaires d'une partie des fonds du PIA, Rhône-Alpes se tient évidemment prête à faire partie des régions pilotes. Quoi qu'il en soit, les financements des projets devront être « tricotés » au cas par cas en fonction de chaque projet, avec l'objectif constant de consommer les fonds européens au bon rythme et en associant tous les partenaires financeurs potentiels.

Frédéric Gaffiot (RRA – DEFI3S) ajoute qu'au premier Comité régional de programmation (CRPI) prévu fin 2014, il n'y aura pas encore de projets très structurants, mais que ceux-ci vont émerger en 2015. Il insiste, par ailleurs sur la nécessité de se mettre en mode « ingénierie de programme » et non seulement au niveau des projets, en fléchant le CPER sur des TRL faibles et le FEDER sur des TRL plus élevées.

PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain Comité de pilotage de la SRI-SI aura lieu au premier semestre 2015.